

15 janvier – 23 février 2018

Valorisez les ressources de l'UE dans votre région ou ville

# Investir en faveur de l'éducation : étudiants d'aujourd'hui, innovateurs de demain

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 28 États membres de l'Union européenne (UE), est le bras financier de l'UE. Créée en 1958, elle opère dans l'ensemble de l'UE et dans plus de 130 pays tiers. La BEI est le premier emprunteur et bailleur de fonds supranational au monde et la seule institution financière internationale politiquement tenue de rendre des comptes à l'UE.

## Pourquoi l'Europe doit-elle investir en faveur de l'éducation ?

Il est absolument nécessaire pour la société d'investir en faveur des personnes. L'investissement dans le capital humain est un facteur essentiel du bien-être, de la croissance et du développement tant régional que national.

Il est clairement souhaitable d'investir en faveur de l'éducation dans de nombreuses villes et régions d'Europe, car les étudiants d'aujourd'hui sont les innovateurs de demain. La demande de jeunes gens disposant d'une excellente formation de l'enseignement supérieur et d'un éventail de compétences répondant aux besoins liés aux emplois futurs va augmenter. Et pourtant, l'UE accuse un retard par rapport à d'autres régions :

- aux États-Unis, le montant des dépenses par étudiant est 40 % plus élevé pour ce qui concerne les écoles et représente le double pour l'enseignement supérieur.
- Dans l'UE, un jeune sur sept ne dispose pas d'une éducation ou d'une formation suffisantes.
- Moins d'une personne sur trois, dans la population de la tranche d'âge 25-34 ans, possède un diplôme universitaire, alors que ce chiffre est de 40 % aux États-Unis et de plus de 50 % au Japon (voir « EUROPE 2020, une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive »).

Le système éducatif européen doit être fortement dynamisé afin de combler ces lacunes. Toutefois, la crise économique a contraint les

États membres à réduire les dépenses publiques et à entreprendre des réformes visant à limiter les coûts dans le domaine de l'éducation, ce qui représente à la fois un risque pour les ressources et une occasion d'améliorer les performances des prestataires d'enseignement de l'UE.

Consciente que les investissements en faveur de l'éducation se traduisent par des avantages majeurs d'un point de vue tant individuel que social, l'UE soutient les États membres afin qu'ils sortent plus forts de la crise économique et financière. La stratégie Europe 2020 définit l'éducation comme l'un des cinq objectifs prioritaires pour une croissance intelligente, durable et inclusive. L'initiative Jeunesse en mouvement propose 28 actions clés visant à mieux adapter l'éducation et la formation aux besoins des jeunes et à encourager un plus grand nombre d'entre eux à profiter des bourses de l'UE pour faire des études ou se former dans un autre pays.

## De quelle façon la banque de l'UE peut-elle apporter son aide ?

Afin d'aider les États membres à réaliser ces objectifs, la Banque européenne d'investissement soutient un large éventail d'investissements en faveur de l'éducation. Ses financements permettent



aux villes et aux régions de combler le fossé entre les besoins en matière d'éducation et l'insuffisance des ressources publiques.

Elle prête pour des projets dans le secteur de l'éducation depuis 1997, à la suite de l'adoption de la Résolution du Conseil européen relative au pacte de stabilité et de croissance d'Amsterdam. Le volume des prêts accordés par la Banque à l'appui de l'éducation a augmenté progressivement pour passer de 536 millions d'EUR en 2000 à quelque 3,5 milliards d'EUR en 2016. **Le montant total des financements de la BEI en faveur de l'éducation sur la période 2000-2016 se monte à environ 38 milliards d'EUR.**

## Quels types de projets la BEI finance-t-elle ?

La BEI, la banque de l'UE, soutient des projets qui concourent à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE en **accroissant la capacité et améliorant la qualité des établissements éducatifs.**

Les investissements de la BEI appuient un large éventail de projets, des jardins d'enfants jusqu'à l'enseignement supérieur et à la recherche. Environ 30 % des prêts de la BEI en faveur du secteur visent à améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire. Les projets relatifs à l'enseignement supérieur représentent 38 % des prêts à l'appui du secteur et ceux concernant l'innovation 20 %. La BEI encourage aussi la mobilité des étudiants et des chercheurs en soutenant les programmes nationaux en la matière. Elle finance également les établissements de formation professionnelle et les mécanismes de prêt aux étudiants.

La plupart de ces projets portent sur des investissements dans des infrastructures physiques. Cependant, rien dans le contexte politique de l'UE ne limite la contribution de la BEI à des investissements matériels. La Banque est disposée à soutenir des investissements immatériels dans l'éducation comme la formation des enseignants et les plateformes d'enseignement numérique.

### Grèce : des mesures pour empêcher la fuite des cerveaux

La BEI prêtera 180 millions d'EUR pour appuyer la création et le démarrage de la nouvelle Fondation hellénique pour la recherche et l'innovation (ELIDEK). Elidek contribuera au financement de la recherche fondamentale réalisée dans des universités, des instituts de haute technologie et des institutions scientifiques publiques, à l'appui de la stratégie nationale en matière de recherche et d'innovation, elle-même fondée sur la stratégie de croissance nationale. Cette opération contribuera à renforcer le financement de la recherche en Grèce et appuiera la création d'emplois dans ce domaine pour de jeunes scientifiques et doctorants qui pourraient, à défaut, quitter le pays à la recherche de débouchés à l'étranger. C'est la première fois que la BEI appuie la recherche au niveau national en Grèce.

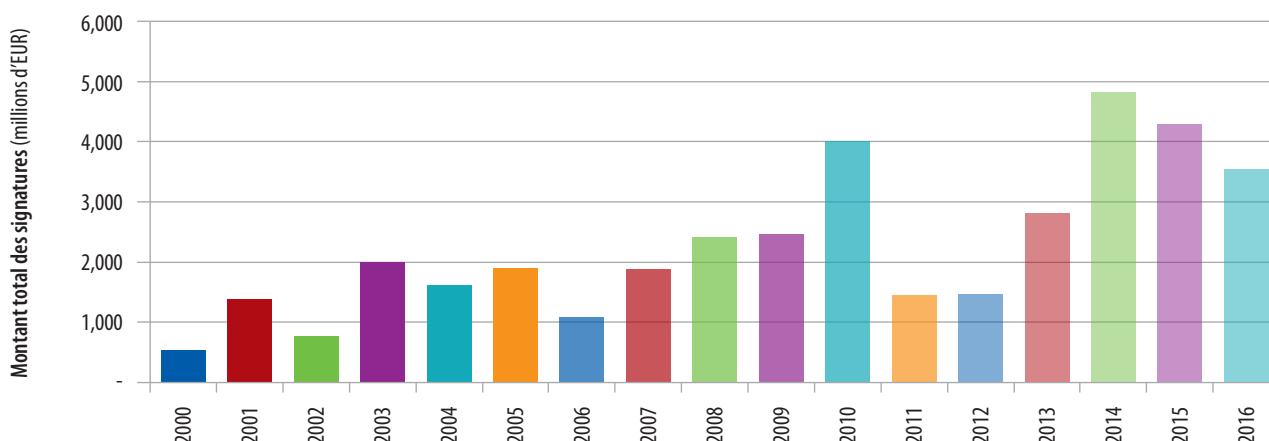
## Qui peut bénéficier d'un prêt de la BEI ?

La clientèle de la Banque se compose d'**entités issues des secteurs public et privé.** Les États, les villes, les agglomérations, les régions et autres collectivités, de même que les entreprises et les banques qui financent des projets dans le domaine de l'éducation peuvent solliciter un prêt de la BEI.

En règle générale, les emprunteurs de la BEI sont des États souverains ou des régions et les bénéficiaires des établissements d'enseignement publics ou des universités. Plus récemment, en partie en réponse au Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), la Banque a également financé d'autres projets, par exemple une association d'écoles privées, une université privée et une université d'entreprise.

Les ressources privées gagnent aussi en importance. La Banque s'est imposée comme une **source de fonds majeure pour les partenariats public-privé**, dans le cadre desquels le secteur privé est appelé à contribuer par des moyens innovants au financement, à la construction, à la modernisation et à l'exploitation d'établissements de soins et d'enseignement.

## Prêts de la BEI dans le secteur de l'éducation sur la période 2000-2016





## Modernisation d'établissements scolaires en Italie

La BEI a accordé un prêt-cadre de 940 millions d'EUR pour la modernisation d'établissements scolaires en Italie. Au total, plus de quatre millions d'élèves profiteront de la modernisation d'écoles maternelles, primaires et secondaires. Le projet vise à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignants dans plus de 20 000 établissements scolaires. En particulier, le prêt couvre les travaux de réaménagement, la mise aux normes de sécurité et aux normes parasismiques, les mesures d'efficacité énergétique et la construction de nouveaux bâtiments scolaires. On estime que 35 % des investissements seront mis en œuvre dans des régions moins développées d'Italie.

## Quels instruments de financement sont disponibles pour le secteur de l'éducation ?

La BEI propose un large éventail d'instruments visant à soutenir les projets dans le domaine de l'éducation.

- **Les prêts à l'investissement** : lorsqu'il s'agit de financer un seul grand projet d'investissement à long terme, le client opte en général pour un financement sur projet. Normalement, les campus universitaires et les centres de recherche relèvent de cette catégorie. Dans ces cas, la BEI peut proposer des prêts relatifs à un projet spécifique, qu'elle appelle « prêts à l'investissement ». Habituellement, leur montant est d'au minimum 25 millions d'EUR. Ils ne peuvent servir à financer plus de 50 % du montant total du programme d'investissement.
- **Les prêts-cadres** : les prêts-cadres sont une source de financements à long terme présentant une souplesse suffisante pour permettre que des modifications soient apportées au programme d'investissement au fil du temps. Ils peuvent être utilisés pour financer un ensemble de projets de petite et moyenne dimension, dont le montant se situe habituellement dans une fourchette de 1 à 50 millions d'EUR, réalisés en général sur une période de 3 à 5 ans.
- **Les prêts intermédiés** : la BEI soutient indirectement les projets de petite dimension, au moyen de lignes de crédit accordées à des banques locales ou d'autres intermédiaires qui rétrocèdent ensuite les fonds aux bénéficiaires finals tels que les associations d'écoles et les collectivités locales.

## Est-il possible de combiner les prêts de la BEI à des financements de l'UE ?

Oui, les prêts de la BEI peuvent être combinés à d'autres ressources pour maximiser l'impact financier, c'est ce qui s'appelle le **panachage**.



**Banque européenne d'investissement**

*La banque de l'UE*

Banque européenne d'investissement  
98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg  
☎ +352 4379-1  
☎ +352 437704  
[www.bei.org](http://www.bei.org)

Bureau d'information  
☎ +352 4379-22000  
☎ +352 4379-62000  
✉ [info@bei.org](mailto:info@bei.org)

 [twitter.com/EIB](https://twitter.com/EIB)

 [facebook.com/EuropeanInvestmentBank](https://facebook.com/EuropeanInvestmentBank)

 [youtube.com/EIBtheEUBank](https://youtube.com/EIBtheEUBank)

Il est également possible de combiner les financements de la BEI aux aides des **Fonds structurels de l'UE** (Fonds de cohésion, Fonds européen de développement régional, Fonds social européen, Fonds européen agricole pour le développement rural et Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Les **prêts-cadres structurels** de la BEI sont spécifiquement destinés à appuyer les investissements dans le domaine de l'éducation grâce à un panachage des prêts et des aides de l'UE. Certaines restrictions sont fixées dans la politique de prêt de la BEI :

- dans les régions moins développées, en transition ou faisant l'objet de mesures transitoires, la somme des contributions cumulées de la BEI et de l'UE ne peut dépasser 90 % du montant total des investissements
- dans les régions dites « développées », le montant cumulé est de 70 %.

## Comment demander un prêt de la BEI ?

Les écoles, régions et autres clients potentiels qui souhaiteraient bénéficier d'un financement de la BEI doivent prendre contact avec ses services par une voie classique (via [le site web de la BEI](#) ou [les bureaux de la BEI situés dans les États membres](#)). Les chargés de prêts de la BEI analyseront le profil de risque de l'emprunteur, évalueront le projet et établiront une proposition destinée à la direction de la Banque.

## La BEI fournit-elle des conseils aux promoteurs de projets ?

L'activité de prêt de la BEI s'accompagne de services de conseil technique et financier à ses clients. Les services de conseil de la BEI aident ses clients à concevoir et mettre en œuvre des projets et des programmes d'investissement, et à améliorer les cadres institutionnels et réglementaires. De concert avec la Commission européenne, la BEI a mis en place la **Plateforme européenne de conseil en investissement, un point d'accès unique à une gamme complète de services de conseil et d'assistance technique** pour le lancement de projets. La Banque offre par ailleurs une série de **services de conseil** concernant des secteurs ou domaines spécifiques.